

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 avril 2012

DCM N° 12-04-28

Objet : Communications et décisions prises par M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes en vertu des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et en exécution de la Délibération du Conseil Municipal en date du 30 Avril 2009, ainsi que des décisions rendues par les diverses juridictions administratives.

Rapporteur : M. le Maire

1er cas

Décisions prises par M. le Maire

1°

Recours contentieux

DATE DU RECOURS	OBJET	N° ACTES	ELU / JURIDICTION CONCERNEE
15 mars 2012	Recours en annulation et en responsabilité contre la décision implicite de rejet de la Ville de Metz du 3 février 2012 de la demande d'indemnisation consécutive à la chute de son fils mineur Jordan FRANCOIS du toit du préau de l'Ecole Sainte Thérèse de Metz	5.8	Tribunal Administratif de Strasbourg

2°

Décisions rendues

DATE DECISION	NATURE DE LA DECISION	OBJET	N° ACTES	ELU /JURIDICTION CONCERNEE	OBSERVATIONS / DECISIONS
27 février 2012	Décision	Demande d'annulation de l'ordonnance du 8 novembre 2011 du Tribunal Administratif de Strasbourg rejetant la demande de suspension de l'exécution de la décision ayant conduit à la mise en œuvre des travaux liés au projet Mettis	5.8	Conseil d'Etat	Non admission du pourvoi.
20 mars 2012	Ordonnance	Recours en annulation contre l'opposition à la déclaration préalable de travaux du 17 octobre 2011 pour réaliser sur l'immeuble situé 26 avenue Leclerc de Hauteclouche existant et déjà rénové une toiture terrasse au 6ème niveau ainsi qu'une baie vitrée en aluminium blanc	5.8	Tribunal Administratif de Strasbourg	Rejet de la requête.

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 46 Absents : 9 Dont excusés : 8

Référence nomenclature «ACTES» : 5.2